



CHANGY

FLASH INFO n°11
Juin 2014



Le nouveau groupe scolaire va bientôt voir le jour !

Après bien des obstacles surmontés, le permis de construire a été accordé le 7 juin 2014. La commission d'appel d'offre a finalisé le choix des entreprises. La construction du nouveau groupe scolaire commencera courant septembre 2014.

Le chantier est prévu pour une durée de 11 mois. Les enfants pourront investir les lieux dès la rentrée 2015 !

RYTHMES SCOLAIRES

Suite au décret du 24 janvier 2013, la réforme des rythmes scolaires sera appliquée à compter de septembre 2014. Après plusieurs concertations entre la Municipalité, les parents d'élèves, les enseignants et le personnel communal, il a été décidé l'organisation suivante :

Temps scolaire : les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h30 à 11h30 et 13h15 à 15h30, et les mercredis de 8h30 à 11h30.

Une garderie sera également mise en place le mercredi de 11h30 à 12h30 pour les parents qui travaillent.

Les temps d'activités périscolaires, les lundis, mardis, jeudis et vendredis, de 15h30 à 16h30, seront assurés par le personnel communal, qui dispose des compétences nécessaires pour encadrer les enfants.

Le coût de la mise en place de cette réforme est assumé par la commune.



RENTREE SCOLAIRE 2014

Pensez à inscrire vos enfants auprès de Madame la Directrice pour la rentrée scolaire 2014-2015, au 04.77.64.18.16.

RÉCENTES ACQUISITIONS...

La tondeuse autoportée de la commune étant vieillissante, il était temps d'en changer.

Les agents de la voirie sont heureux de vous présenter la nouvelle tondeuse :



La secrétaire de Mairie se voit également doté d'un nouveau copieur multifonctions plus performant, et les agents intervenants à l'école d'un nouveau lave-linge.

CANICULE OU FORTE CHALEUR ...



L'été arrive...
avec ses fortes chaleurs !

Si vous êtes une personne âgée, isolée ou handicapée, et si vous le souhaitez, vous pouvez vous inscrire sur le registre de la Mairie en appelant le secrétariat au 04.77.64.30.51, ou contacter une personne du CCAS. Vous bénéficierez ainsi d'une aide (appels téléphoniques, visites...).

COMMERCE DE PROXIMITE

L'étude d'aménagement global du bourg avait prévu le transfert du commerce actuel dans de nouveaux locaux. Suite aux résultats des élections municipales, la donatrice a annulé le rendez-vous pour la signature de donation chez Maître MASQUIDA-PONS prévue le 25 mars 2014.

Dès lors, la Municipalité, soucieuse de maintenir ce commerce, travaille actuellement sur un nouveau projet. Une première réunion a eu lieu avec les services compétents (Conseil Général de la Loire, Loire multi-services, Site de proximité, Chambre de Commerce et d'Industrie). A suivre...

CHANGY : HISTOIRE ET PATRIMOINE

Une nouvelle association a été créée en avril 2014.
Président : Mr. NABAILE Bernard
Vice-Présidente : Mme VIALLA Monique

REDEVANCE ORDURES MENAGERES

Roannais Agglomération a mis en place un nouveau système de paiement en ligne pour régler votre facture simplement et en toute sécurité.

Pour cela, il suffit de vous rendre sur le site www.roannais-agglomeration.fr

Règlement à effectuer avant le 31 août de chaque année.

Les autres modes de paiement sont toujours possibles (par prélèvement, par virement bancaire, chèque ou espèces).

Pour toutes informations sur le service des déchets ménagers N°Vert 0800 17 34 50

BIENTÔT 16 ANS, PENSEZ AU RECENSEMENT !

Le recensement est une démarche civique, essentielle et obligatoire.

Cette obligation légale est à effectuer en Mairie, dans les trois mois qui suivent votre seizième anniversaire.

Une attestation de recensement vous sera délivrée.

Vous serez ensuite convoqués pour la journée « défense et citoyenneté ». A l'issue de cette journée, **un certificat de participation vous sera remis.**

Il est primordial de conserver précieusement ces documents.

Ils vous seront réclamés pour vous inscrire à tout examen ou concours, permis de conduire et même conduite accompagnée.

APPEL A TOUTES LES ASSOCIATIONS ET AUX BÉNÉVOLES

Une réunion de préparation pour la marche du vin bourru du 21 septembre 2014 est prévue le mardi 1^{er} juillet 2014 à 20h00.

COUP DE CHAPEAU !



Bravo à Gérard et Christophe pour le fleurissement estival de notre commune.
Un bravo également à Fabienne MEANT et Stéphanie ROBERT (Commission voirie), pour leur créativité.



BON ÉTÉ...